



## Projet pilote du Lairé, La Môle : Les modalités d'exploitation

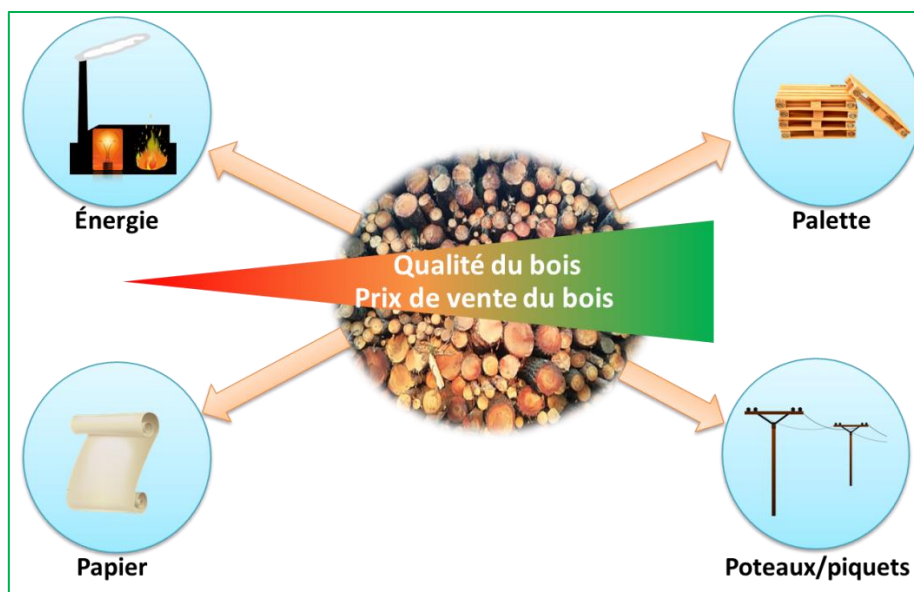
### Une coopération entre le public et le privé

Une coupe importante était prévue en forêt domaniale des Maures, notamment pour la mise aux normes des Bandes Débroussaillées de Sécurité (BDS) aux abords de la piste Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) du Lairé. Afin de mutualiser les moyens, une coupe a aussi été prévue en forêt communale de La Môle, jouxtant la forêt domaniale. Enfin, un travail conjoint entre le Centre Régionale de la Propriété Forestière PACA (CRPF PACA) et l'ASL de la Suberaie Varoise a permis d'engager des coupes dans plusieurs propriétés privées proches de la piste DFCI du Lairé. Ces regroupements sur un même secteur géographique permet une utilisation de la piste DFCI pour une période restreinte (meilleure acceptation sociale), un meilleur suivi de son état et une réfection coordonnée avec l'exploitation.

Si le secteur public et privé emploient la même entreprise (Bois de Provence) pour la réalisation de l'ensemble de ces exploitations, les coûts d'exploitation peuvent être réduits et la rentabilité globale du projet augmentée, aussi bien pour les propriétaires que pour l'exploitant. L'amélioration de rentabilité, offerte par l'augmentation de la surface de la coupe, ouvre la possibilité d'exploiter de façon moins intensive.

### Une valorisation optimale des produits

Les bois à abattre sont désignés par le gestionnaire (ONF/ASL SV) et leur qualité est estimée. Une entreprise exploite les bois pour le compte du vendeur (prestation) et ces bois sont vendus à plusieurs acheteurs différents selon leur qualité.



*Valorisation du bois selon sa qualité*

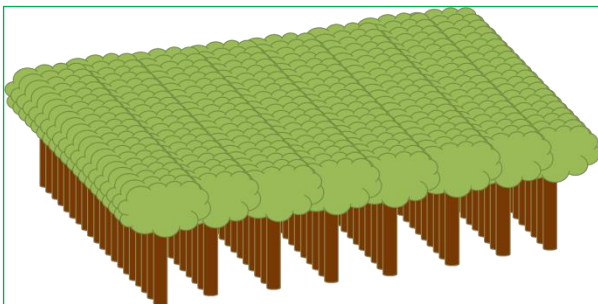
## Des modalités d'exploitation douces

En dehors des BDS, les modalités d'exploitation ont été peu impactantes pour le milieu naturel :

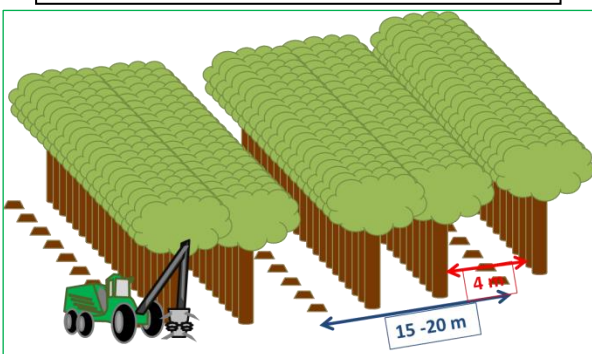
- Mise en place de cloisonnements d'exploitation
- Eclaircie des peuplements

### SCHÉMA GÉNÉRAL

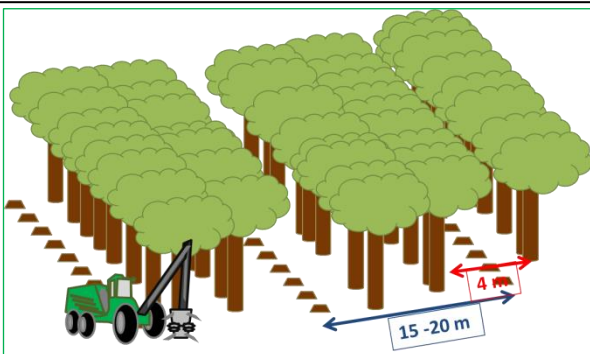
Plantation serrée



Cloisonnement de 4 m tous les 15-20m



Eclaircie sélective prélevant 20-30 % du volume



### PRÉCISIONS/CAS DU LAIRÉ

Des plantations de Pin laricio de Corse âgées de 35 ans n'ont jamais été véritablement éclaircies par le passé. Une sylviculture plus dynamique peut être appliquée à ce type de peuplement dans l'objectif de produire, à terme, du bois d'œuvre (charpente...).

Les cloisonnements d'exploitations permettent le passage des engins forestiers (abatteuse, porteur...) sur des zones dédiées. Cela évite que les engins ne parcourent l'entièreté de la parcelle et provoquent un tassement généralisé des sols.

Au Lairé, les cloisonnements ont une largeur de 4 m et sont espacés de 15 m afin que les engins puissent atteindre tous les arbres de la parcelle, sans sortir des cloisonnements.

L'éclaircie sélective permet de prélever les arbres les moins bien conformés au profit des arbres de meilleure qualité. L'éclaircie permet un gain de lumière et d'espace pour ces derniers. Ils pourront ainsi grandir plus rapidement tout en conservant un bois de qualité.

L'impact paysager de ce type d'exploitation est réduit car un nombre conséquent de tiges est conservé.

### Schématisation d'une exploitation forestière : cloisonnement et éclaircie

## Une mécanisation de l'exploitation augmentant la rentabilité économique

L'exploitation forestière a été réalisée en grande partie grâce à des engins forestiers ce qui permet un gain de temps considérable pour l'abattage, le tri et le débardage du bois (sortie du bois de la forêt). Ce gain de temps est synonyme de gain de rentabilité. De plus, l'utilisation raisonnée de ces engins (utilisation des cloisonnements, utilisation en période sèche...) n'impacte que très peu le milieu forestier.



*Abatteuse appartenant à Bois de Provence*



*Porteur forestier dans un cloisonnement récoltant le bois abattu*

## Des modalités d'exploitation adaptées au risque incendie

### Eviter la formation de peuplements fortement combustibles

En procédant à des éclaircies plutôt que des coupes rases de grandes ampleurs, la piste DFCI reste mieux protégée et le peuplement forestier plus résilient face au feu.

En effet, après une coupe rase, une régénération très dense de pins s'établit. Ce type de formation forestière est l'une des plus inflammables et a un pouvoir combustible très important. Lorsque ce type de peuplement est touché par un incendie, il se forme un « brasier » extrêmement compliqué à contenir.

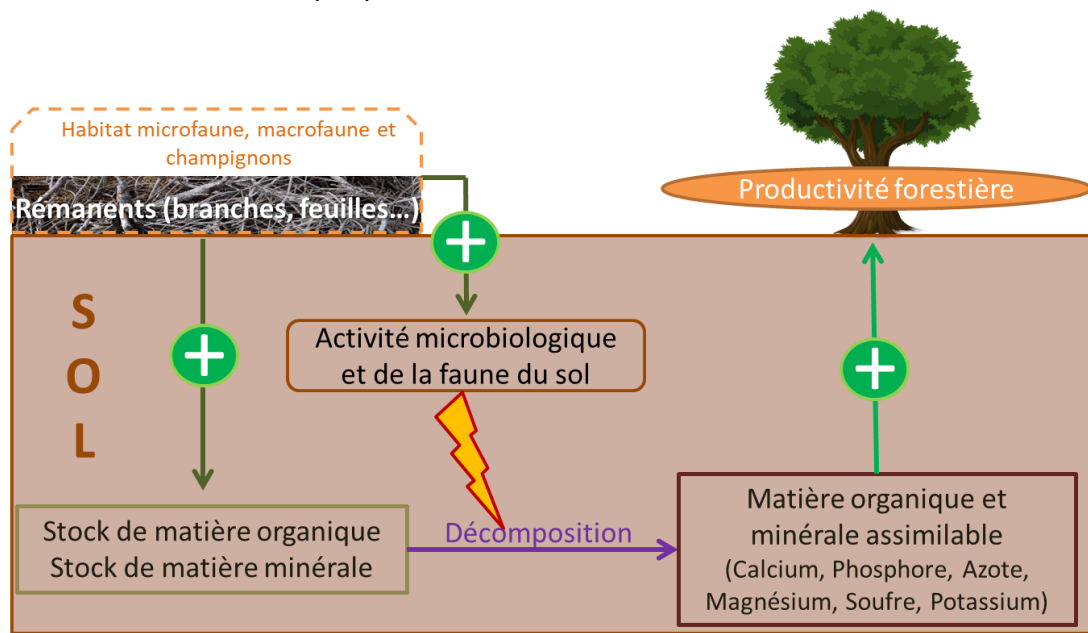
Grâce aux coupes d'éclaircie, la densité du peuplement forestier est abaissée et la régénération peut apparaître par tâche. La combustibilité de ce type de peuplement est bien moindre.



*Incendie dans les Maures en 2003*

## Un traitement des rémanents forestiers

Il subsiste toujours de nombreux branchages (rémanents) après une exploitation forestière, de la simple branche jusqu'au chapeau entier d'un arbre (houppier). Ces rémanents sont importants pour le retour de la matière organique et minérale au sol (concentrées dans les feuilles et les fines branches), ainsi que pour l'écosystème forestier (insectes, champignons...). Toutefois, un trop grand foisonnement de rémanents augmente nettement le pouvoir combustible d'un peuplement forestier.



### Intérêt des rémanents pour l'écosystème forestier

Au Lairé, les rémanents ont été brisés et placés dans les cloisonnements ce qui permet de protéger le sol lors du passage des engins tout en réduisant encore plus le volume des rémanents. Cette technique permet de conserver cette matière organique et minérale sans augmenter le risque incendie.



Rémanents dans un cloisonnement d'exploitation

## Une valorisation des houppiers

Sur les BDS, il ne doit rester aucun rémanent forestier ; ils sont systématiquement broyés. Certains houppiers représentent un volume important de bois. L'obligation de broyage sur les BDS incite à les valoriser en plaquette forestière à destination des centrales biomasse ou en paillage. Afin d'augmenter les tonnages de ce produit et abaisser le foisonnement des rémanents, un maximum de houppiers devraient être valorisés, qu'ils se trouvent sur ou hors BDS (ce qui apporte une protection supplémentaire à la piste DFCI).